Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200061463-20251217-07_08_2025_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 11 décembre 2025

Délibération du conseil municipal de la séance du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Paul CHAUVIN, Maire**.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, MITNIK Laure, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, CHORIN Aurélia, LEBRUN Kévin, MICHELET Guy, GALLO-BELLEIN Dominique, Adjoints, WERNER Elisabeth, LERAY Marie-Françoise, PENVEN Christine, DONNET Alain, ROUSSEAU Gilles, LECH'VIEN Catherine, MEUNIER Myriam, LAGOUTTE Jean-Yves, SEGUR Aude, MACHET Bernadette, AVRIL Michel, DARCHE Patrice, BARBIER-CUEIL Guillaume, LEGER Michel, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : PANDOLFO Chantal (pouvoir à BELLEIN-GALLO Dominique), BEZELY Olivier (pouvoir à BERTRAND Gilbert), LARUPT Erwann (pouvoir à MACHET Bernadette), QUERRE Sophie (pouvoir à BARBIER-CUEIL Guillaume), VIDEMENT Sylvie (pouvoir à LEGER Michel)

Absent : MOBUCHON Nathalie, NAFFRECHOUX Yannick, BOUE Jean-François, COLLIN Yannick.

Secrétaire de séance : SEGUR Aude

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS, Emmanuelle JAOUEN DGSA et Sylvie JANSEN DST de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**24**
Nombre de votants :	**29**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 07-08-2025-CM : Attribution d'une subvention pour la production de 6 logements sociaux à SA HLM LA RANCE – Programme Cœur de Binic Bd Leclerc

Le bailleur social LA RANCE a déposé une demande de financement pour l'opération de construction de 6 logements locatifs sociaux auprès de la commune et de Saint-Brieuc Armor Agglomération, à hauteur de 58000€. Ainsi, la proposition est de subventionner comme suit :

- 4 PLUS = 4 * 9 500 € = 38 000€
- 2 PLAI = 2 * 10 000 € = 20 000€

Soit un montant total de 58 000 €.

Le calendrier prévisionnel de cette opération est le suivant :

- Permis déposé depuis octobre 2025
- Une promesse de vente a été signée le 04/12/2025.
- Acte authentique de vente prévu en octobre 2026
- Démarrage des travaux Novembre 2026 – 18 mois
- Livraison : 3ème trimestre 2028

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200061463-20251217-07_08_2025_CM-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article [illegible]

Vu le PLH adopté par le conseil d'agglomération le 11 juillet 2019 ;

Vu le guide des aides habitat adopté par le conseil d'agglomération ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCORDE à la SA HLM LA RANCE une aide à la construction de 58 000 € pour l'opération « Cœur de Binic »,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer avec LA RANCE tout document relatif à cette opération,

PRECISE que le versement de la subvention interviendra en une seule fois, à la livraison définitive des logements.

Le Maire

Paul CHAUVIN

COMMUNE BINIC-ETABLES-SUR-MER
Côtes d'Armor